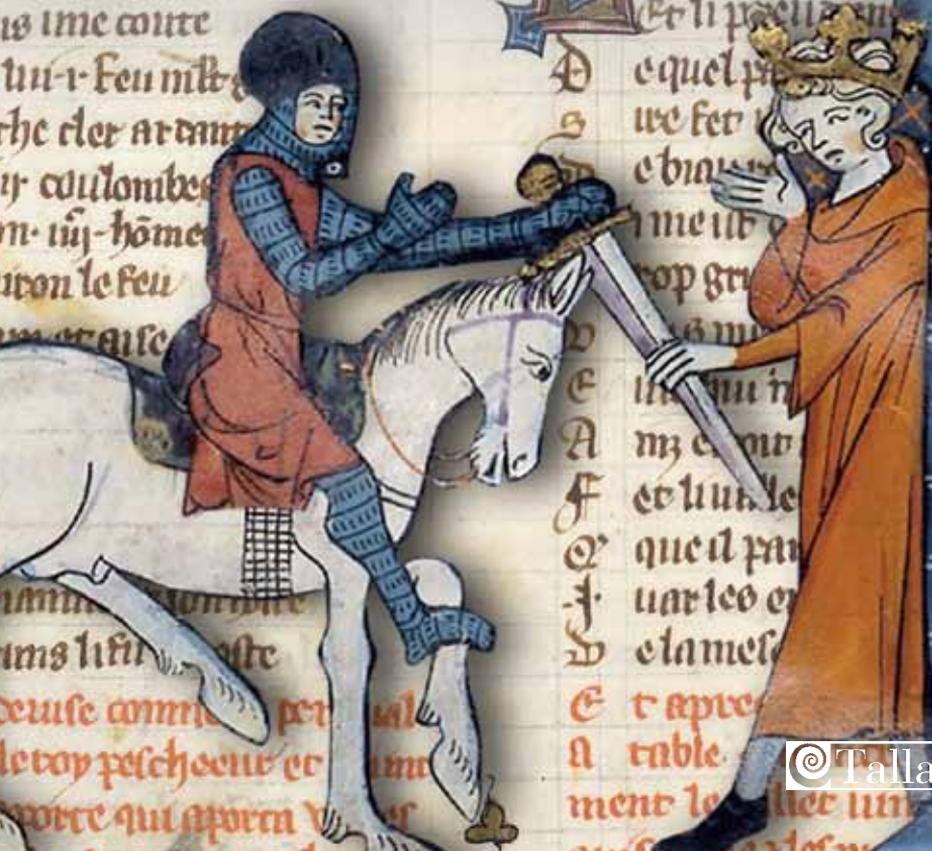


CHRÉTIEN DE TROYES

Estelle Doudet



Chrétien de Troyes

DU MÊME AUTEUR

- Un cristal mucié en un coffre. Poétique de George Chastelain*, Paris, Champion, « Bibliothèque du xv^e siècle » n° 67, 2005, 881 p.
- Amour courtois et chevalerie dans la littérature médiévale française, anthologie présentée et traduite du latin, des langues d'oc et d'oïl*, Paris, J'ai Lu, « Librio », 2004, 92 p.
- Les Chevaliers de la Table Ronde, un mythe européen. Anthologie présentée et traduite du latin et de l'ancien français*, Paris, J'ai Lu, « Librio », 2005, 92 p.
- Portrait d'un auteur dans son siècle : Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Studyrama, 2004, 279 p.
- Portrait d'un auteur dans son siècle : Marivaux*, Paris, Studyrama, 2005, 238 p.

Estelle Doudet

Chrétien de Troyes

Tallandier

Sommaire

Introduction	9
Première partie: <i>Crestiens de Troies</i> , la construction d'une identité	
Chapitre premier: Mirages des origines.	
Le nom de l'auteur	15
Chapitre II: Une naissance au carrefour (vers 1140 ?).	
France et Champagne à l'âge féodal	27
Chapitre III: Sur les bancs des écoles	47
Deuxième partie: L'homme des cours. Écrire au XII ^e siècle	
Chapitre IV: La fréquentation des puissants	69
Chapitre V: L'empire de la parole	93
Chapitre VI: La cour, la courtoisie	109
Troisième partie: Les défis du roman (1170-1176)	
Chapitre VII: <i>Challenge</i>	133
Chapitre VIII: <i>Érec et Énide</i>	153
Chapitre IX: <i>Cligès</i>	173
Quatrième partie: Maturité d'un moderne (1177-1183 ?)	
Chapitre X: La mesure de l'amour	199
Chapitre XI: <i>Le Conte du Graal</i> (1182 ?)	237

Cinquième partie : « Toujours sera en mémoire ».	
L'héritage de Chrétien de Troyes (XIII ^e -XXI ^e siècles)	
Chapitre XII : Une étrange disparition...	
et ses heureuses conséquences	273
Chapitre XIII : Fonds de commerce	
ou contemporain capital ?	297
Conclusion	327
Chronologie des XII ^e et XIII ^e siècles	331
Généalogie des comtes de Champagne	
au XII ^e siècle	337
Bibliographie	339
Index	355
Tables des cartes	363

Introduction

Au commencement était le Verbe. L'impossible histoire de Chrétien de Troyes ne peut que débiter par un écho de l'ouverture célèbre de l'Évangile de saint Jean. Au commencement des plus célèbres romans du Moyen Âge était un nom. Au prologue, à l'épilogue, un écrivain signe, encadrant par son patronyme les œuvres qui conservent sa renommée. Ces œuvres sont incroyablement nombreuses et forment l'un des plus importants corpus littéraires attribuables à un écrivain à cette époque. Avant 1170, Chrétien a rédigé des traductions d'Ovide, dont une seule nous est parvenue, ainsi qu'un récit inspiré par la légende de Tristan et Yseut, aujourd'hui perdu. Vers 1170 est écrit *Érec et Énide*. C'est la première adaptation continentale des histoires arthuriennes. Six ans plus tard, Chrétien propose à son public *Cligès*. Entre 1177 et 1181, il invente deux chefs-d'œuvre fonctionnant en miroir, *Le Chevalier au lion (Yvain)* et *Le Chevalier de la charrette (Lancelot)*. C'est le faite de sa carrière. Commencé vers 1181, *Le Conte du Graal* reste enfin inachevé, suspendant à jamais le destin de Perceval et ouvrant l'extraordinaire recherche du Graal. Traducteur, romancier, Chrétien fut aussi poète, l'un des premiers trouvères du nord de la France, ce dont témoignent aujourd'hui deux chansons conservées. Même s'il faut exclure de l'œuvre le roman *Guillaume d'Angleterre*, ce corpus fait de lui l'écrivain le plus abondant, le plus varié de son siècle et sans doute de la littérature en ancien français, l'un des plus lus aussi par ses contemporains. Derrière ces nombreuses pages, que reste-t-il de leur auteur ? Rien d'autre qu'un nom.

Jean Frappier, l'un des principaux découvreurs du Troyen au XX^e siècle, disait qu'écrire sa vie était une entreprise vouée à

l'échec, puisque nous ne connaissons pas sa date de naissance et ne disposons d'aucune précision sur sa disparition¹. Nous ne savons ni quand et où il vécut exactement, ni qui il fut. Peut-être est-ce pour le mieux, ajoutait le critique. Les « vies » d'Yvain, de Lancelot, d'Érec sont, grâce à Chrétien, mieux connues que la sienne et continuent à hanter l'imagination européenne. Elles sont plus trépidantes que l'existence d'un écrivain de cour au XII^e siècle, routine grise qui ne pourrait que décevoir le lecteur avide de sensations. En choisissant de s'effacer devant ses héros, Chrétien a donc bien fait. Sans doute, à suivre Perceval ou Gauvain, à partager les pensées d'Arthur, le public a vite oublié leur inventeur. Destin banal, puisque le dessein de l'écrivain est d'animer un monde de fiction et que l'homme et l'œuvre, nous en sommes persuadés depuis les pages de Marcel Proust, ne se confondent pas. Que périsse donc Chrétien puisque le roman occidental, qu'il a tant contribué à inventer, vit toujours sous les yeux des lecteurs. L'impossible biographie de Chrétien de Troyes serait donc celle d'une ombre insaisissable, qui semble condamner d'avance au silence ceux qui se risquent imprudemment à l'éclairer.

Si pourtant cet ouvrage ne s'arrête pas à ces lignes, c'est que, contrairement à la majorité de ses contemporains, Chrétien n'est pas resté anonyme et a abondamment publié un patronyme dont il était fier. Il a souhaité laisser à la postérité un héritage fabuleux, celui des aventures romanesques. Si les romans de Chrétien peuvent être goûtés sans que l'existence de leur auteur soit abordée, il reste qu'une enquête contextuelle permet de mieux comprendre ce qu'ils ont voulu dire et pourquoi ils continuent à nous parler, à délivrer des messages que nous ne déchiffrons plus toujours clairement. Que signifie, au XII^e siècle, écrire des romans ? Pour quel public, dans quelles circonstances a travaillé Chrétien ? Comment ses histoires sont-elles parvenues jusqu'à nous ? Sans tenter de saisir un homme de chair à jamais disparu, ces pages souhaitent redonner aux textes un contexte. Chrétien ne fut pas seulement un créateur de monde ; il a lui-même vécu dans le monde, côtoyant des hommes et des femmes de pouvoir, participant à l'élaboration d'une culture courtoise et féodale. Ses fictions s'entrelacent à une réalité effacée, souvent difficile à comprendre pour les lecteurs modernes et qu'il serait plus simple d'oublier, comme semblent nous inviter à le faire ses impérissables romans.

1. J. Frappier, *Chrétien de Troyes, L'Homme et l'œuvre*, Paris, 1957, p. 20.

En tentant de retracer le portrait hypothétique d'un auteur nommé Chrétien, nous ne prétendons pas, pourtant, faire véritablement œuvre d'historien, et cela pour deux raisons. La seule façon d'accéder à la « vie » du Troyen est en effet de décrypter son héritage. Celui-ci est fictionnel et ne prétend pas nous livrer des informations historiques. Les aveux du roman moderne, tels que les a analysés Mona Ozouf², n'ont pas la précision des archives ou l'objectivité des sources. Si confession il y a, elle est donnée de façon marginale. La fiction biaise la réalité qui la voit naître, la soumet à l'invention d'un auteur et l'offre à l'imagination de tous. Le roman du XII^e siècle n'est pas une chronique – et les chroniques de ce temps sont loin d'avoir les mêmes ambitions que les historiens modernes. Pourtant, à travers la fiction, un homme et son entourage parlent. Pour un écrivain médiéval et son public, ce n'est pas métaphore. Les textes sont faits pour être récités, discutés, recueillis ensuite dans des manuscrits dont les variations donnent à voir une parole en mouvement. Le texte de Chrétien témoigne donc de voix enfuies : la sienne, au ton inimitable ; celles de ses auditeurs et commentateurs ; le brouhaha du monde qui les entoure. Ce sont ces échos, parfois peu assurés, que l'enquête tentera de saisir.

Il ne s'agit pas pourtant, c'est la seconde raison, d'envisager Chrétien de Troyes comme un témoin de son temps, lisant ses œuvres comme des miroirs et tentant d'éliminer leurs reflets imaginaires pour saisir la « réalité » du Moyen Âge qu'il a connu. Car Chrétien n'est pas ici prétexte, mais centre de la recherche. Ce qui suit est une lecture d'histoires, qui visent à mieux comprendre l'œuvre pour en susciter le désir. L'historien et son lecteur communiquent entre eux par le présent qu'ils partagent. Si les faits évoqués sont passés et parfois comme ici lointains, s'ils illustrent une réalité très différente de la nôtre, le livre qui les décrit est contemporain et moderne est la pensée qui les analyse. C'est peut-être la raison pour laquelle la citation est, dans ces contextes, rare ; elle attend d'être utilisée comme médiatrice dans une démonstration qui la dépasse. Par elle, le monde du passé vient à nous. La voix de Chrétien est au contraire, à nos yeux, le foyer de la quête ; voilà pourquoi elle interviendra souvent et en langue originale, explicitée par la traduction. Ce livre ne parle en effet de lui que pour que ce soit lui qui nous parle. L'affrontement avec sa langue, avec ses tournures subtiles et son humour ironique, permet une

2. M. Ozouf, *Les Aveux du roman*, Paris, 2004.

plongée directe dans son univers. Aller vers Chrétien de Troyes, en faisant venir à nous sa société, sa culture, les sensibilités qu'il a partagées et les problèmes auxquels il s'est affronté, c'est avoir, sans doute, l'ambition de susciter le goût de ses romans en éclairant leurs contextes. C'est dire d'emblée – et peut-être imprudemment – de l'ouvrage que le lecteur commence à feuilleter qu'il n'est pas une fin, mais un commencement. *Au commencement était le Verbe*, la voix d'un écrivain nommé Chrétien de Troyes.

Première partie

Crestiens de Troies,
la construction d'une identité

Chapitre premier

Mirages des origines

Le nom de l'auteur

Le premier roman de Chrétien, *Érec et Énide*, est le seul qui propose l'assemblage d'un prénom et d'une origine : *Crestiens de Troies*. Ce type de patronyme, où la particule n'est pas signe de noblesse mais d'origine géographique, est la règle au Moyen Âge. Ce n'est qu'au XV^e siècle que les noms propres roturiers que nous connaissons se répandent de plus en plus largement, transformant le « de » en signe nobiliaire. Marie de France, Guillaume de Machaut, ces noms sont familiers à l'amateur de littérature médiévale. Un homme nommé Chrétien, natif de Troyes en Champagne, est devenu, au milieu du XII^e siècle, l'inventeur du roman ; voilà un point de départ apparemment clair. Il n'en est rien. Attribuer la création de l'écriture romanesque en langue vernaculaire à cet écrivain est en fait, nous le verrons, une exagération enthousiaste. Mais surtout la question du nom à l'orée de l'œuvre ne résout rien. Elle est au contraire la rencontre des premiers problèmes.

En se désignant comme « de Troyes », que veut dire l'auteur ? La ville champenoise fut-elle son lieu de naissance ? L'historien est bien en peine de trouver une quelconque mention dans les archives qui le démontre. Fut-elle le terrain de ses activités d'adulte ? La cour de Champagne, pour laquelle il a travaillé, possède à Troyes l'un des deux palais comtaux. La plupart du temps, elle se déplace à travers les terres champenoises et d'aucuns ont pu imaginer que le romancier la suivait dans ses voyages. Chrétien écrivain itinérant ? Il est aussi possible qu'il ait été installé à Troyes – ou, pourquoi pas, dans une autre cité – et qu'il se soit rendu à la cour simplement lorsque celle-ci se trouvait dans la ville. Pourquoi ouvre-t-il son œuvre romanesque par cette précision qu'il ne reprendra jamais par la suite ? À

cette première enquête, dont nous tenterons d'explorer quelques pistes, s'ajoute un prénom intrigant. *Christianus*, « Chrétien », est l'ancêtre de notre moderne « Christian ». Il n'est pas inconnu au XII^e siècle, même s'il est surtout porté à partir de 1250. Cependant, il faut avouer qu'un tel nom n'est pas tout à fait banal. D'évidence, Chrétien en est fier. Il en fait le symbole de son art d'écriture, dans des déclarations à la fois solennelles et magistrales.

<i>Pour ce dist Crestiens de Troies</i>	Chrétien de Troyes déclare donc
<i>Que reison est que totevoies</i>	Qu'il est juste que chacun
<i>Doit chascuns panser et antandre</i>	Applique sa pensée et son attention
<i>A bien dire et a bien aprandre</i>	À bien parler et à bien enseigner.
(Érec et Énide, prologue, v. 9-12)	

Alternant en général la troisième et la première personne pour se présenter au public, le romancier n'hésite pas à affirmer sa confiance en la pérennité de ses œuvres.

<i>Des or comancerai l'estoire</i>	Je commencerai ici mon récit
<i>Qui toz jorz mes iert an mimore</i>	Qui restera toujours dans les mémoires
<i>Tan con durra crestiantez</i>	Tant que durera la chrétienté :
<i>De ce s'est Chrestiens vantez.</i>	De ce se vante Chrétien.
(Érec et Énide, v. 23-26)	

On a souvent souligné cette belle preuve d'optimisme comme une croyance assez altière, et fort peu « médiévale », en son talent. Il faudrait cependant ajouter que Chrétien ne donne pas de son prénom des interprétations virtuoses. Trois cents ans plus tard, Christine de Pizan fera de la version féminine de ce nom le résumé métaphorique de son art poétique. *Christine*, explique-t-elle, s'ouvre sur le *cri*, ces pleurs que verse la veuve qui doit nourrir sa famille en devenant – scandale pour une femme – un écrivain professionnel. *Christine* porte également en son nom le *Christ*, c'est-à-dire la puissance d'incarnation, le Verbe fait Chair. L'acte de Marie donnant forme à l'Esprit n'est-il pas le symbole du travail de l'auteur, traçant les mots sur la page ? L'écriture n'est-elle pas un accouchement ?

Chrétien n'a pas été attiré par les images nées de son nom. Les relations évidentes qu'il aurait pu établir entre son prénom et la doctrine chrétienne manquent. Il l'associe plutôt à la période pendant laquelle son écriture survivra. « Tant que durera la chrétienté » : littérature durable, parce qu'elle est conservée par des mémoires de

lecteurs. À travers ces vers qui jouent le rôle de signature, Chrétien ne donne ni sa vision de l'écriture littéraire, expliquant pourquoi il serait un auteur chrétien, ni une réflexion sur les thèmes (chrétiens) de son œuvre. Il se promet un avenir – fort glorieux d'ailleurs et il est conscient de son audace : « De ce s'est Chrétien vanté. » Nous, futurs lecteurs, sommes ainsi attendus et, en même temps, tenus à distance. Nous ne saurons rien de plus sur lui que ce nom qu'il nous livre pour l'éternité.

Le nom d'auteur au XII^e siècle

Ouvrons *Cligès*, le second roman. Chrétien n'est plus un novice et entend le faire savoir. Il prend donc la plume pour fournir à son lecteur un portrait ambitieux, dans les meilleures règles de la publicité.

<i>Cil qui fist d'Érec et d'Énide</i>	Celui qui fit <i>Érec et Énide</i>
<i>Et les commandemenz d'Ovide</i>	Et les <i>Commandements</i> d'Ovide,
<i>Et l'Art d'amours an romans mist,</i>	Qui mit en français <i>l'Art d'amour</i> ,
<i>Et le Mors de l'espaule fist,</i>	Qui fit la <i>Morsure de l'épaule</i> ,
<i>Del roi Marc et d'Ysalt la blonde</i>	Le <i>Roi Marc et Yseut la blonde</i> ,
<i>Et de la hupe et de l'aronde</i>	<i>La Métamorphose de la huppe, de</i>
<i>Et del rossignol la muance</i>	<i>l'hirondelle</i>
<i>Un novel conte rancomance</i>	<i>Et du rossignol,</i>
(<i>Cligès</i> , v. 1-8)	Commence un nouveau conte...

Ces quelques vers introductifs jouent le rôle d'une page de garde, proclamant le nom de l'auteur et la qualité de son œuvre. Ils sont également une sorte de « quatrième de couverture », présentant la bibliographie du romancier, gage de son savoir-faire et de son sérieux. Le dispositif est si familier pour les modernes que l'on peut oublier son caractère exceptionnel au XII^e siècle.

Le texte vernaculaire au Moyen Âge est le plus souvent laissé sans signature d'auteur. Cette situation, inversée par rapport à la nôtre, où un nom célèbre d'écrivain fonctionne comme une incitation à la lecture, s'explique par deux raisons principales. Dans une société qui considère que seul le Verbe de Dieu est doué du pouvoir de création *ex nihilo*, l'homme ne peut que (re)parler au sein d'un langage dont il n'est jamais l'origine. Toute écriture est réécriture, toute parole est déjà dite. L'originalité n'est donc en aucun cas une qualité littéraire. Ce n'est pas tout. La position de l'auteur en

français est, chronologiquement et hiérarchiquement, seconde face aux écrivains antiques, Grecs et Latins, philosophes et poètes. Ce sont eux qui ont possédé la véritable science. Ce sont donc eux qui jouissent de l'autorité (*auctoritas*), c'est-à-dire, selon une étymologie très répandue à cette époque, du véritable statut d'auteur (*auctores*). On est condamné à les imiter, à les gloser, éventuellement à les moderniser. Cette attitude humiliée de l'auteur en langue vulgaire explique que la signature, indice de publicité, ne soit pas considérée comme obligatoire, voire soit refusée.

La seconde raison de cet anonymat dérangeant est liée aux conditions de conservation des œuvres. Le livre, au Moyen Âge, est un manuscrit. L'auteur rédige sans doute d'abord une version de son œuvre, mais il est extrêmement rare que celle-ci nous soit parvenue. L'original d'auteur, que l'on nomme autographe, est une exception que l'on ne trouve qu'au seuil de la Renaissance, sous la plume de quelques écrivains du XV^e siècle. Ce que nous appelons un « manuscrit de Chrétien de Troyes » n'est pas une copie de sa main et ne ressemble pas aux ouvrages modernes que nous feuilletons. C'est un recueil qui rassemble de nombreuses autres œuvres, de Chrétien ou non, romanesques ou non, entières ou fragmentaires. Ces anthologies donnent de précieux renseignements sur les lecteurs et sur la façon dont le public recevait et goûtait un texte.

Qui a copié les ouvrages dits « manuscrits de Chrétien » que nous admirons aujourd'hui dans les bibliothèques ? Au Moyen Âge, une partie importante de la population, surtout en ville et dans les cours princières, a accès à une lecture se déroulant à voix haute, ce qui explique la présence d'un public assez diversifié pour la littérature en langue vernaculaire. L'écriture est, quant à elle, considérée comme une technique, voire un art, au même titre que la peinture. Les scribes, hommes de lettres dans tous les sens de ce terme, sont des professionnels. Ils exercent dans des milieux qui évoluent au cours de la période. Avant 1200, les ateliers monastiques ou *scriptoria* exercent un certain monopole. Au début du XIII^e siècle, avec l'essor des universités et la diversification des activités des clercs, les ateliers laïques (ou semi-laïques) deviennent majoritaires. Les scribes sont en quelque sorte dans la position des éditeurs scientifiques modernes. Ils reçoivent une commande de copie par des lecteurs, doivent trouver le texte demandé, le déchiffrer et en adapter la langue et les dimensions aux exigences de leur public. Ils peuvent donc moderniser la graphie, corriger les mots qui leur semblent incompréhensibles, changer le texte pour mieux le faire convenir à leur goût personnel ou à celui de leurs clients. Il faut

ajouter que le manuscrit conservé aujourd'hui est en général chronologiquement décalé par rapport à la genèse de l'œuvre d'au moins un siècle, ou plus pour les œuvres les plus anciennes. Après une version d'auteur aujourd'hui égarée et une succession de copies que nous ne possédons plus, les romans de Chrétien nous parviennent dans des manuscrits réalisés cinquante à cent ans après sa disparition. De scribe en scribe, l'œuvre a donc varié, parcourant des espaces divers, passant d'une époque à l'autre, d'un dialecte à l'autre, offrant des différences que l'on nomme *lectiones* ou, en français, *leçons*. Position amoindrie de l'auteur, autonomie du texte, le livre médiéval se présente comme un espace de jeu ouvert à l'interprétation et à l'intervention de lecteurs, selon des règles que la plasticité d'Internet permet aujourd'hui de mieux comprendre. Il n'y a pas alors un texte pour un ouvrage, fixé par la volonté de son inventeur, figé par l'imprimerie, mais une variation de textes qui constitue l'œuvre. Cette instabilité du concept d'œuvre est ce que Paul Zumthor a nommé la *mouvance* de la littérature médiévale¹.

Le Chrétien que nous connaissons n'est donc pas exactement, peut-être, ce qu'il a voulu que nous lisions. Il demeure que la célébrité de cet écrivain a été immense. Elle a été le gage d'une relative stabilité du texte. Cette stabilité tient autant à son talent qu'à l'insistance qu'il a mise à signer ses œuvres, à leur imprimer un ton inimitable. Malgré la situation que nous venons d'exposer, il faut en effet souligner que l'anonymat de l'écrivain en langue vulgaire n'est qu'un résultat de divers facteurs idéologiques et matériels, et non une règle ou une fatalité. La littérature au Moyen Âge, comme aujourd'hui, est plurielle ; or chaque type d'écriture est plus ou moins favorable à la conservation du souvenir de celui qui a inventé l'histoire. Si Chrétien signe, c'est-à-dire place ostensiblement son nom au début ou à la fin de presque tous ses textes, c'est qu'il exploite une écriture originale, tout juste naissante et dont il saisit les remarquables potentialités : le roman.

L'amateur de littérature ancienne connaît en général d'assez nombreux noms de poètes médiévaux, troubadours ou trouvères. La *canço*, ou chant poétique, met en effet en scène une première personne habitée par le désir amoureux. Sans que les sentiments décrits soient forcément réels, il est fréquent qu'un nom d'auteur faisant office de « signature » apparaisse, personnalisant l'énoncé poétique. La chanson de geste fonctionne sur une communication très différente. Elle se diffuse par une performance, dans le face à

1. P. Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, 1972, p. 43.

face d'un récitant et d'un public, sans que l'origine de la voix importe vraiment. Le vers fameux qui clôt *La Chanson de Roland*, *Ci falt la geste que Turoldus declinet* (v. 4002), le montre. Turold, le *declineur* de la geste, celui qui la récite et qui la fait connaître, est-il l'auteur du texte ou son acteur, le jongleur ? Cette question, en fait anachronique, est le signe de notre incompréhension moderne face à ces textes des XI^e et XII^e siècles.

Tout change pourtant vers le milieu du XII^e siècle avec la naissance du roman. Bien que toujours diffusé oralement, ce type nouveau de narration se caractérise par un enracinement dans l'écriture. Celui qui le compose est en général un intellectuel et entend faire connaître ses qualités de savant à son public. En d'autres termes, dès ses premiers pas, le roman est une machine publicitaire pour son auteur – ou plutôt ses auteurs. En effet, les premiers romans se présentent, nous y reviendrons, comme des traductions de légendes antiques. Ainsi le *Roman de Thèbes*, l'un des plus anciens essais de la nouvelle écriture, narre la guerre fratricide des fils d'Œdipe, en s'inspirant de la mythologie grecque. Voici les premiers vers de son prologue :

<i>Qui sages est nel doit celer,</i>	Celui qui est sage ne doit pas le cacher,
<i>mais pur ceo doit son sen monstrier</i>	Mais doit au contraire montrer son savoir
<i>Que, quant serra del siecle alez,</i>	Pour que, quand il aura quitté ce monde,
<i>En seit puis toz jours remembrez.</i>	On se souviennne toujours de lui.
<i>Si danz Homers et danz Platons</i>	Si maître Homère et maître Platon,
<i>Et Virgiles et Citherons</i>	Et Virgile et Cicéron
<i>Lor sapience celasant,</i>	Avaient caché leur sagesse,
<i>Ja ne fust d'els parlé avant.</i>	Jamais depuis lors on n'aurait parlé d'eux :
<i>Por ce ne voil mon sen taisir,</i>	C'est pourquoi je ne veux pas taire mon
<i>O ma sapience retenir,</i>	savoir
<i>Ainz me delite a conter</i>	Ni garder pour moi ma sagesse,
<i>Chose digne de remembrer.</i>	Mais je me plais à raconter
<i>(Roman de Thèbes, v. 1-12)</i>	Une chose digne qu'on s'en souviennne.

Le roman est un savoir, hérité des Anciens les plus prestigieux. Mais si Virgile et Cicéron sont connus, c'est grâce à la publicité dont ils ont entouré leur nom, publicité que les hommes du Moyen Âge appellent *monstrance*. Ils sont également connus grâce à la capacité de leurs successeurs à diffuser et moderniser leurs histoires. Le roman est donc, à son origine, une entreprise paradoxale : on imite les *auctores* antiques, on entend rendre public, *monstrier* son propre talent – mais on ne donne finalement pas sa signature.

ISBN : 978-2-84734-340-3
Numéro d'édition : 3294
Dépôt légal : avril 2009

Imprimé en Italie